



Waziers, mercredi 1 décembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/07112

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
Arrêté préfectoral n°85/2021

Inspection d'ouvrages**Conseil départemental du Nord****Extrême vigilance (sous le pont de paillencourt) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 16/12/2021 de 08:00 à 17:00

- o **Canal de la Sensée**
au pk 3,520 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

une inspection d'ouvrage d'art a lieu le 16 décembre 2021 de 08h00 à 17h00, à l'aide d'une passerelle, sur le canal de la Sensée au PK 3.5270 sur la commune de Paillencourt.

la délivrance de cette autorisation engage son détenteur à organiser pendant son activité :

- Une surveillance visuelle à 300 m en amont et en aval de l'ouvrage défini en article 1
 - une veille VHF sur le canal 10 de manière à être en mesure de garantir la bonne marche de la navigation en retirant la passerelle en 3 minutes, dès l'approche et/01.J de l'annonce d'un bateau de commerce ou de plaisance.
- Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d'eau qui devront se conformer aux instructions données par les agents de la navigation.

Service(s) à contacter :

UTI Deûle-Scarpe, 16, route de Tournai, 59119 WAZIERS
Tél : 03 27 95 82 50 - Fax : 03 27 95 82 51

Date limite d'affichage :

17/12/2021

Adjoint(e)

Signé

Pascal LENOIR